

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 février 2026

**« Lutter contre *la précarité professionnelle* par une économie plus inclusive »**

**Déclaration du groupe CFTC**

En tant que syndicat de salariés, il y a peu d'amertume aussi grande que celle de l'enracinement de la précarité professionnelle. Pourquoi ? Parce que la valeur du travail est indissociable de sa capacité à pourvoir de l'émancipation économique et sociale. Pour le million et demi de travailleurs pauvres en France en 2025, vivant avec moins de 1288 euros par mois, il n'y pas de place pour de grands projets lorsque tout est conditionné au bouclage des fins de mois ! Il ne suffit plus de politique de lutte contre le chômage pour sortir de la précarité mais bien de politique d'amélioration de l'emploi.

Ainsi, il convient d'abord de rééquilibrer la balance entre flexibilité du travail et sécurisation des parcours professionnels car la multiplication des types de contrats, souvent courts et à temps partiel, a largement contribué à la paupérisation des travailleurs. À cet égard, la transposition rapide de la directive européenne sur les plateformes doit mettre fin à l'illusion d'un travail indépendant qui n'est, en réalité, qu'un salariat au rabais.

En même temps, il faudra continuer de lever les freins périphériques à l'emploi, mal nommés puisqu'ils sont des freins puissants à l'obtention d'un CDI : pas de garde d'enfants, absence de transports publics et offre inadaptée de logements maintiennent durablement dans la pauvreté.

Cette approche globale de l'emploi est indispensable pour redonner au travail sa fonction principale : une activité dignement rémunérée produisant émancipation du travailleur, performance des entreprises et financement de notre protection sociale. Tout miser sur la réduction du chômage, c'est réduire le problème au nombre d'emplois occupés, dont l'augmentation ces dernières années n'a pas jugulé la précarité. Au contraire, c'est bien de la qualité et de la qualification des emplois dont il s'agit pour renouer le lien entre réussite des entreprises et bien-être des travailleurs !

La CFTC remercie les rapporteurs et la commission. **Elle votera en faveur de l'avis.**